



Date sur demande



2 jours (9h00-17h00)

Référence : OV24

Modalité d'intervention



Intra Devis sur demande



VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Territoires



VOUS ÊTES

Encadrant(e), responsable de service, agent...



PRÉREQUIS

Vous êtes amené(e) à réaliser des audits internes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Déployer** les grands principes de l'audit interne.
- ✓ **Préparer** un audit interne : plan d'audit, guide d'audit.
- ✓ **Réaliser** un audit interne : entretiens, observations.
- ✓ **Rédiger** un rapport d'audit interne complet, avec ses constats.



LES PLUS

- ✓ Retours d'expérience des intervenants sur leurs missions de conseil réalisées dans les organismes publics en tenant compte des particularités de vos métiers
- ✓ Alternance d'apports théoriques et d'ateliers
- ✓ Utilisation d'exemples de documents réalisés et utilisés dans d'autres organismes du secteur public et modèles remis à l'issue de la formation



CONTACTEZ-NOUS



+33 (0)2.48.48.12.37



information.neeria@relyens.eu



www.neeria.com



PROGRAMME

Module 1 – 1,5 jour : formation aux fondamentaux de l'audit, cas pratiques et jeux de rôles

1- Maîtriser les fondamentaux

- Connaître la norme utilisée pour l'audit et ses exigences
- Retenir les grands principes de l'audit

2- Piloter les audits

- Bien cerner le processus d'audit
- Définir les grandes étapes d'un audit

3- Eprouver les outils

- Elaborer un plan d'audit
- Rédiger un guide d'audit
- Animer une réunion d'ouverture
- Conduire des entretiens
- Animer une réunion de clôture
- Rédiger un rapport d'audit
- Définir la posture de l'auditeur

Intersession : les auditeurs formés pratiquent au moins un audit terrain chacun (en binôme de préférence).

Module 2 – 0,5 jour : retour d'expérience en présence du formateur

4- Approfondir la pratique

- Capitaliser suite au premier audit
- Partager les retours d'expériences des auditeurs
- Analyser les rapports d'audits
- Réaliser son auto-évaluation